



« Des **Formations Professionnelles Continues**
Pour vous former tout au long de votre vie ! »

Les entreprises françaises sont soumises depuis **1971** à une **OBLIGATION DE FINANCEMENT** de la Formation Continue. En contre partie chaque entreprise peut bénéficier de la **PRISE EN CHARGE DU FINANCEMENT** De ses formations auprès de son **Organisme Paritaire Collecteur Agréé**.

Le Financement de votre Formation Professionnelle Continue Entreprise

✓ Statut : Salarié(e)		✓ Statut : Non - Salarié(e)
<p>Entreprise de - de 10 Salariés Votre entreprise Cotise 0,40 % De la Masse Salariale Brute Annuelle Après de son OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) (Ex. FAFIH ...)</p> <p>Un Budget de Formation Vous est alloué</p>	<p>Entreprise de 10 Salariés et + Votre entreprise Cotise 0,9 % Pour le Plan de Formation De la Masse Salariale Brute Annuelle Après de son OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) (Ex. FAFIH...)</p> <p>Vous Disposez De votre Budget Formation</p>	<p>Vous cotisez 0,15 % Du Plafond de la Sécurité Sociale</p> <p>Vous disposez d'un Budget Formation Après de l'AGEFICE *</p>
<p>Contact : FAFIH - Est / 29, Rue du Faubourg de Saverne /Strasbourg Tél 03 88 32 30 63</p>		<p>Contact: UMIH68 5, Rue de la Gare /Colmar *Sylvie RAUL : Tél 03 89 30 80 07</p>

Nos Actions de Formation Salarié(e) GMHR / FAFIH « Prises en Charge *» !

Actions de Formation Collectives (- 50)	Formations Promotion Professionnelles Sociales
<p>Afin d'Améliorer l'accès à la Formation Continue dans les entreprises de moins de 50 salariés, la Commission Nationale Paritaire Formation de l'Industrie Hôtelière (FAFIH) et le Centre de Formation Continue du Groupement des Métiers de l'Hôtellerie Restauration du Haut Rhin,</p> <p>Vous proposent des Actions de Formation : AFC</p>	<p>Chaque Année la Commission Régionale Paritaire Formation de l'Industrie Hôtelière (FAFIH Est) et le Centre de Formation Continue du Groupement des Métiers de l'Hôtellerie Restauration du Haut Rhin</p> <p>Vous proposent des Actions de Formation : PPS</p>
<p>* Ces formations s'adressent à titre individuel : - A tout Salarié, Professionnel de l'Hôtellerie Restauration En poste dans une Entreprise de Moins de 50 Salariés</p>	<p>* Ces formations s'adressent à titre individuel : - A tout Salarié, Saisonnier, Extra, Professionnel de l'Hôtellerie Restauration.</p>
<p>Contact : FAFIH - Est 29, Rue du Faubourg de Saverne /Strasbourg Tél 03 88 32 30 63</p>	<p>Contact : CFC GMHR 5, Rue de la de Gare /COLMAR Tél 03 89 30 80 06</p>

Le Centre de Formation du GMHR
Conseille, **Accueille** et **Forme** les **Professionnels de l'Hôtellerie Restauration**
Pourquoi pas vous ?

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES / Michel HENNES Conseiller Formation
Tél. : 03 89 30 80 06 - Fax : 03 89 30 80 01 / Courriel : mhennes@gmhr-hautrhin.com